

# Pages de Profils



## Volet 1

**E**n très légère croissance, la population du Nord-Pas-de-Calais bénéficie d'un solde naturel positif qui compense un solde migratoire déficitaire. Ce dernier correspond principalement aux migrations vers l'Île-de-France et les régions du sud de la France. À l'échelle des territoires, cette même dynamique migratoire se vérifie pour chaque zone d'emploi de la région. Celle de Lille, en particulier, présente un solde migratoire en fort déficit, tant vis-à-vis de l'extérieur de la région qu'avec le reste du Nord-Pas-de-Calais. Les échanges internes à la région se font principalement avec la zone d'emploi de Lille ou entre zones limitrophes. Dans l'ensemble, beaucoup de migrants quittent les espaces urbains de la région pour s'installer dans les espaces périurbains.

## **Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais : la métropole lilloise au cœur des mobilités**

**Pierre Chaillot**  
**Service Études et Diffusion**



En 2006, près de 37% de la population régionale - qui compte plus de 4 millions d'habitants - habitaient dans un autre logement 5 ans auparavant, que ce soit dans la région ou ailleurs. Cette mobilité résidentielle se traduit principalement par des déménagements au sein même de la région. Les départs du Nord-Pas-de-Calais vers d'autres régions restent moins denses, quoique supérieurs aux arrivées de nouveaux ménages. Le Nord-Pas-de-Calais présente en effet la caractéristique, avec la Lorraine, d'être la région française pour laquelle les échanges extérieurs sont les plus faibles [► Pour en savoir plus](#). D'un côté, seuls 3% de la population actuelle de la région (soit 104 500 personnes) ne l'habitaient pas cinq ans auparavant. De l'autre, 5% des résidents régionaux de 2001 (soit 181 500 personnes) ne vivent plus en Nord-Pas-de-Calais en 2006, soit le taux de départ le plus faible de métropole. Au final, parmi les personnes qui résidaient en Nord-Pas-de-Calais en 2001 et qui ont déménagé depuis 2001, 29% ont changé de logement sans changer de commune, 27% ont changé de commune sans changer de zone d'emploi, 15% ont changé de zone d'emploi sans changer de région, 29% viennent d'une autre région. La présente étude s'attache à décrire les flux migratoires qui ont affecté le Nord-Pas-de-Calais et ses zones d'emploi entre 2001 et 2006, d'une part les échanges avec les autres régions françaises, mais aussi ceux entre les zones d'emploi de la région. Les caractéristiques des migrants telles que le sexe, l'âge ou la situation professionnelle ne sont ici pas abordées, mais seront étudiées dans des publications à venir.

### **DES DÉPARTS VERS L'ÎLE-DE-FRANCE ET LES RÉGIONS DU SUD, DES ARRIVÉES VENUES DE PICARDIE.**

Entre 2001 et 2006, la plupart des échanges migratoires du Nord-Pas-de-Calais se font avec l'Île-de-France, la Picardie et les cinq régions les plus au sud [► Tableau 1](#). Sur 105 000 arrivées, près de la moitié des personnes s'installant en Nord-Pas-de-Calais viennent de l'Île-de-France ou de Picardie. En rapportant les flux à la population de la région de départ c'est de loin la population de la Picardie qui a la propension la plus forte à émigrer vers le Nord-Pas-de-Calais : 2 entrants pour mille habitants par an. Viennent ensuite la Champagne-Ardenne (flux de 0,8‰ par an) et la Haute-Normandie

(flux de 0,5‰ par an). En sens inverse, sur 180 000 départs, 20% des sortants du Nord-Pas-de-Calais partent s'installer en Île-de-France, 10% choisissent la Picardie et 36% se destinent à l'une des cinq régions du sud de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées).

### **LA RÉGION PRÉSENTE UN SOLDE MIGRATOIRE DÉFICITAIRE**

Entre 2001 et 2006, pour 100 000 habitants, le Nord-Pas-de-Calais compte chaque année en moyenne 411 entrants de moins que de sortants. Ce taux annuel de migration nette de -4,11‰, reste toutefois inférieur à celui d'Île-de-France (-6,88‰) et de Champagne-Ardenne (-4,68‰). Calculés entre le Nord-Pas-de-Calais et chacune des régions, les soldes les plus négatifs concernent les cinq régions du sud de la France et l'Île-de-France [► Carte 1](#), quand ces échanges avec les régions du nord sont plus proches de l'équilibre. Les émigrants du Nord-Pas-de-Calais vont en nombre dans des régions éloignées, alors que les immigrants viennent surtout des régions plus proches.

### **LE DÉFICIT MIGRATOIRE S'EST LÉGÈREMENT ACCENTUÉ AU COURS DES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES**

Le solde des migrations de la région avec le reste de la métropole s'est globalement détérioré [► Carte 2](#). Entre 1990 et 1999, le Nord-Pas-de-Calais dénombrait chaque année en moyenne 386 entrants de moins que de sortants pour 100 000 habitants. Le taux annuel de migration nette, qui s'affichait à -3,86‰ en 1999, perd donc 0,25 point entre 1999 et 2006. Ce phénomène correspond principalement à l'intensification des échanges avec les régions du sud de la France, dont Rhône-Alpes (-0,44‰ contre -0,60‰) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,55‰ contre -0,64‰). Toutefois, pour les 2 régions limitrophes et l'Île-de-France, les soldes des échanges se sont légèrement améliorés.

### **TOUTES LES ZONES D'EMPLOI ONT UN DÉFICIT MIGRATOIRE EXTÉRIEUR**

Si chacune des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais affiche en 2006 un solde migratoire négatif avec l'extérieur de la région, elles ne sont pas toutes concernées dans les mêmes proportions par ces échanges [► Tableau 2.1](#). Pour Roubaix-Tourcoing, Dunkerque et Sambre-Avesnois, le taux annuel de migration nette est fortement négatif (inférieur à -5‰), tandis qu'il ne l'est que faiblement pour Berck-Montreuil (-0,6‰). Les zones d'emploi ont presque toutes un solde extérieur plus déficitaire en 2006 qu'il ne l'était en 1999 [► Tableau 2.2](#). La zone de Berck-Montreuil fait ici figure d'exception. La mobilité des Nordistes a augmenté, mais celle-ci s'effectue en dehors de la région.

**Tableau 1 : MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE LE NORD-PAS-DE-CALAIS ET LES RÉGIONS FRANÇAISES ENTRE 2001 ET 2006**

Unité : nombre de personnes

Zones d'échange avec le Nord-Pas-de-Calais	Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Nouveaux résidents en Nord-Pas-de-Calais venant de ...	Anciens résidents en Nord-Pas-de-Calais allant vers ...	Solde migratoire pour la zone d'échange
Autres régions de Métropole dont	52 838 100	104 470	181 490	77 020
Île-de-France	10 592 700	28 220	37 780	9 560
Picardie	1 764 200	18 340	17 800	-540
Aquitaine	2 860 700	2 620	9 350	6 730
Midi-Pyrénées	2 528 100	2 330	8 440	6 110
Rhône-Alpes	5 508 600	7 330	18 640	11 320
Languedoc-Roussillon	2 298 700	2 950	11 140	8 190
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 430 800	6 810	18 810	12 000

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

**Tableau 2.1 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2006 (POUR 1 000 HABITANTS)**

Zone d'emploi	Taux annuel de migration nette avec le reste de la région	Taux annuel de migration nette avec les autres régions	Taux annuel de migration nette global
Roubaix-Tourcoing	-0,41	-5,21	-5,62
Lille	-0,70	-4,60	-5,30
Dunkerque	-3,03	-5,43	-8,46
Flandre-Lys	+3,31	-2,83	+0,49
Douaisis	+0,64	-4,33	-3,69
Valenciennois	-0,55	-3,70	-4,25
Cambrésis	+0,83	-3,62	-2,79
Sambre-Avesnois	-1,60	-5,23	-6,83
Artois-Ternois	+3,51	-3,18	+0,33
Lens-Hénin	-1,22	-4,27	-5,49
Béthune-Bruay	+2,64	-3,15	-0,51
Saint-Omer	-1,69	-2,24	-3,93
Calais	+0,03	-4,34	-4,31
Boulonnais	-0,58	-3,22	-3,80
Berck-Montreuil	+5,04	-0,60	+4,44

Source : Insee - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

**Tableau 2.2 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 1990 ET 1999 (POUR 1 000 HABITANTS)**

Zone d'emploi	Taux annuel de migration nette avec le reste de la région	Taux annuel de migration nette avec les autres régions	Taux annuel de migration nette global
Roubaix-Tourcoing	+0,10	-4,47	-4,37
Lille	+0,29	-3,22	-2,93
Dunkerque	-1,69	-4,09	-5,78
Flandre-Lys	+2,77	-1,96	+0,81
Douaisis	+0,50	-3,46	-2,96
Valenciennois	+0,02	-2,84	-2,82
Cambrésis	+0,31	-3,12	-2,81
Sambre-Avesnois	-1,69	-4,95	-6,64
Artois-Ternois	+0,80	-2,92	-2,12
Lens-Hénin	-1,45	-3,72	-5,17
Béthune-Bruay	+0,68	-2,74	-2,06
Saint-Omer	-0,41	-1,75	-2,16
Calais	+0,81	-2,49	-1,67
Boulonnais	+0,24	-1,73	-1,49
Berck-Montreuil	+1,37	-1,05	+0,32

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation complémentaire)

## LES ZONES D'EMPLOI ÉCHANGENT BEAUCOUP AVEC L'ÎLE-DE-FRANCE

Les échanges sur cinq ans avec l'Île-de-France sont importants pour chaque zone d'emploi : 12 zones sur 15 présentent en effet des flux entrants ou sortants qui dépassent le millier de personnes sur cinq ans [☞ Carte 3.1](#). Seules les zones d'emploi de l'Artois-Ternois (taux annuel de migration nette de 0,21‰) et de Berck-Montreuil (0,47‰) ont un solde nettement positif avec l'Île de France. Les taux sont quasiment nuls pour Béthune-Bruay et le Boulonnais. Les zones aux soldes migratoires les plus déficitaires sont celles de Lille (-1,02‰), de Dunkerque (-0,98‰), de Sambre-Avesnois (-0,96‰) et du Valenciennais (-0,79‰).

La Picardie a ses échanges les plus importants avec les zones d'emploi limitrophes soit Berck-Montreuil, Artois-Ternois, Cambrésis et Sambre-Avesnois, ainsi qu'avec celle de Lille [☞ Carte 3.2](#). Les zones d'emploi de Lille et de Berck-Montreuil montrent un solde nettement positif avec la Picardie, puisque leur taux annuel de migration nette dépasse 0,5‰. Il se dégage un effet d'attraction de la métropole lilloise envers les migrants picards et un effet de proximité favorisant les échanges pour les autres zones.

Quelle que soit la zone d'emploi, les départs des nordistes vers Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon sont toujours plus nombreux que les arrivées en provenance de ces mêmes régions [☞ Cartes 3.3, 3.4 et 3.5](#). Les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing sont celles qui échangent le plus avec le sud : elles sont les deux seules zones à présenter un taux annuel de migration nette inférieur à -0,5‰ pour chacune de ces trois régions.

## LA ZONE D'EMPLOI DE LILLE DÉFICITAIRE PAR RAPPORT AUX ZONES D'EMPLOI LIMITROPHES

Comptant près de 780 000 habitants, la zone d'emploi de Lille est celle qui a le plus d'échanges avec les autres zones du Nord-Pas-de-Calais : tous les flux de population avec les 14 autres zones d'emploi de la région entre 2001 et 2006 - entrants ou sortants - dépassent 600 personnes [☞ Carte 4](#). Les principales sorties se font vers les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing,

Flandre-Lys, Béthune-Bruay et Douaisis. Les arrivées les plus nombreuses proviennent de Roubaix-Tourcoing.

Le bilan migratoire interne de la zone lilloise est déficitaire : son taux annuel de migration nette avec les autres zones d'emploi régionales est de -0,7‰ [☞ Tableau 2.1](#). La zone lilloise perd beaucoup plus d'habitants qu'elle n'en gagne avec les cinq zones d'emploi qui lui sont frontalières, à savoir Roubaix-Tourcoing, Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Douaisis et Flandre-Lys. Avec les autres zones, les arrivées compensent les départs, voire sont plus nombreuses, comme avec les zones d'emploi de Dunkerque, Sambre-Avesnois et Saint-Omer. Mais cet excédent ne suffit pas à compenser le déficit avec les territoires voisins.

## LES ÉCHANGES INTERNES ACCENTUENT LES DISPARITÉS ENTRE LES ZONES D'EMPLOI

En dehors des migrations avec la zone d'emploi métropolitaine, la quasi-totalité des échanges intrarégionaux se font entre zones d'emploi limitrophes [☞ Carte 5](#). En particulier, les échanges sont importants entre les zones d'emploi du bassin minier et l'Artois-Ternois. Cela était déjà le cas entre 1990 et 1999. Les zones d'emploi de Berck-Montreuil, Artois-Ternois, Flandre-Lys et Béthune-Bruay sont les grandes gagnantes en migrations internes entre 2001 et 2006 [☞ Carte 6](#). Leur taux annuel de migration nette avec le reste de la région s'échelonne de +2,6‰ pour Béthune-Bruay à +5‰ pour Berck-Montreuil. À l'opposé, les zones de Dunkerque et Sambre-Avesnois sont fortement déficitaires avec des taux respectifs de -3‰ et -1,6‰. Les déséquilibres entre zones d'emploi en termes d'attractivité interne à la région se sont intensifiés entre 1999 et 2006 [☞ Carte 7](#). Les zones de Lille, Roubaix-Tourcoing, du Boulonnais, du Valenciennais voient leur solde se retourner dans le négatif. Pour les autres zones, la dynamique observée en 1999, positive ou négative, se poursuit dans le même sens en s'accroissant. Les pôles d'attractivité résidentielle en Nord-Pas-de-Calais se sont déplacés entre 1999 et 2006, les zones de Lille, Roubaix-Tourcoing, du Boulonnais, du Valenciennais, ont vu leur solde intérieur se retourner et devenir négatif. Pour les autres zones, la dynamique observée en 1999 se poursuit dans le même sens en s'accroissant. Ainsi l'attractivité interne de Flandre-Lys,

de Béthune, d'Artois-Ternois et de Berck-Montreuil s'est renforcé. À l'inverse, dans l'Avesnois, l'Audomarois, Lens-Liévin, et le Dunkerquois, l'attractivité interne continue de faiblir.

## AU TOTAL, SEULES TROIS ZONES D'EMPLOI ONT UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF

La superposition des migrations vers l'extérieur de la région et à l'intérieur même de la région conduit à observer trois types de zones d'emploi en Nord-Pas-de-Calais. Celles comme Dunkerque, dont les soldes intérieur et extérieur sont négatifs, celles comme le Douaisis, dont le solde intérieur positif ne parvient pas à redresser le manque à gagner extérieur et enfin celles comme Berck-Montreuil, dont le solde excédentaire intérieur fait plus que compenser le déficit extérieur [☞ Carte 8 et Tableau 2.1](#). Au final, trois zones d'emploi ont un bilan migratoire positif : Berck-Montreuil (particulièrement excédentaire), la Flandre-Lys et l'Artois-Ternois. À l'inverse Dunkerque, Sambre-Avesnois, Roubaix-Tourcoing, Lens-Hénin et Lille sont les zones les plus déficitaires : leur taux annuel de migration nette global est inférieur à -5‰. Les taux issus du recensement de 1999 étaient moins contrastés [☞ Carte 9](#). Le déficit des zones de Lille et de Lens-Hénin s'est depuis accru. Tandis qu'il s'agit pour la première d'une détérioration des soldes intérieur et extérieur, la seconde connaît une légère amélioration de son solde intérieur, mais une nette dégradation du bilan extérieur.

## Encadré : LE PÉRIURBAIN GAGNE SUR L'URBAIN

Les mouvements résidentiels de la population s'inscrivent en grande partie dans une logique de péricentralisation. Entre les années 2001 et 2006, le solde des migrations du Nord-Pas-de-Calais vers les autres régions françaises est négatif à la fois dans les territoires urbains, périurbains et ruraux. Le déficit est plus fort pour les espaces urbains, puisque leur taux annuel de migration nette à destination des autres régions de métropole descend à -4,36‰. En interne à la région, la tendance est à un mouvement des résidents en faveur des espaces périurbains et ruraux, aux dépens de l'urbain. Le périurbain a été particulièrement attractif sur les cinq dernières années : son taux de migration nette interne atteint +5,32‰ par an. Au final, ce flux intrarégional fait plus que compenser le bilan négatif externe : les zones périurbaines du Nord-Pas-de-Calais ont gagné annuellement 181 habitants pour 100 000. Pour les espaces ruraux, quasiment stables, l'excédent interne ne parvient toutefois pas à combler entièrement le déficit extérieur. En revanche, les départs internes des espaces urbains viennent encore accentuer le déficit observé vers l'extérieur du Nord-Pas-de-Calais. Entre 2001 et 2006, les territoires urbains nordistes perdent au final chaque année 585 résidents pour 100 000 habitants.

## MÉTHODOLOGIE

### Sources :

Jusqu'en 1999, le recensement de la population résidant en France était réalisé de manière exhaustive avec une périodicité décennale. Depuis 2004, il est organisé par enquêtes annuelles concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les informations de cette étude sont issues d'une question figurant dans le bulletin individuel du recensement et portant sur le lieu de résidence cinq ans plus tôt. Pour l'enquête de recensement de 2009, la question était : « Où habitiez-vous le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ? ». Dans les recensements classiques, il s'agissait du lieu de résidence au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du recensement antérieur. Ainsi pour le recensement de 1999, la question portait sur le lieu de résidence au 1<sup>er</sup> janvier 1990. Du fait de ce changement de la durée d'observation des migrations, il est délicat de comparer la mobilité dans le temps. Les statistiques sur les migrants ne concernent que les personnes âgées de plus de cinq ans.

### Définitions :

**Le solde migratoire** d'une zone est la différence entre le nombre d'entrants dans cette zone, en provenance du reste de la métropole, et le nombre de sortants de la zone, vers le reste de la métropole. **Le solde naturel** d'une zone est la différence entre le nombre de naissances et de décès de cette zone. **Le taux annuel** de migration nette est le rapport entre le solde migratoire annuel et la population moyenne de la zone. Il permet de comparer les soldes migratoires des différentes zones entre elles. Pour un territoire infrarégional, il peut être décomposé selon que les flux se font à l'intérieur ou à l'extérieur de la région. Le taux annuel de migration nette intérieure d'un territoire ne tient compte que des flux entre le territoire et le reste de la région Nord-Pas-de-Calais. À l'inverse, le taux annuel de migration nette extérieure n'enregistre que les mouvements entre le territoire et la France métropolitaine hors Nord-Pas-de-Calais.

### *Pour en savoir plus*

---

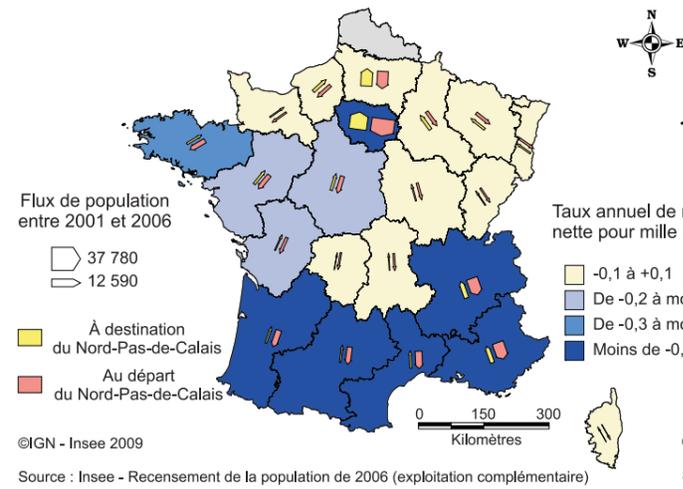
- « Le nouveau visage de la population. Le Nord-Pas-de-Calais attire-t-il suffisamment ? » - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 56, juillet 2009.
- « Les migrations interdépartementales entre 2001 et 2006 » - Insee - Insee Première n° 1248, juillet 2009.

### *Site internet*

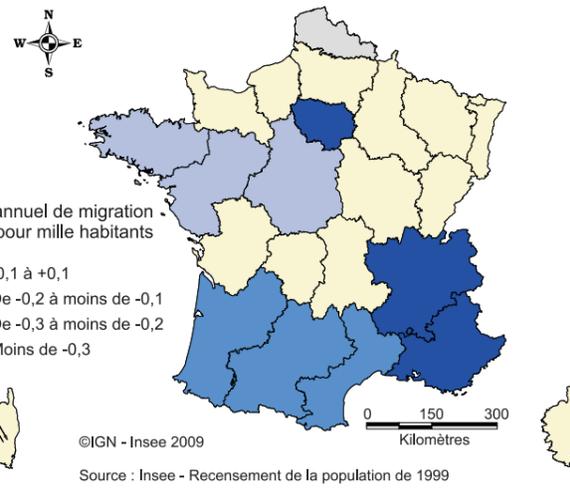
---

@ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

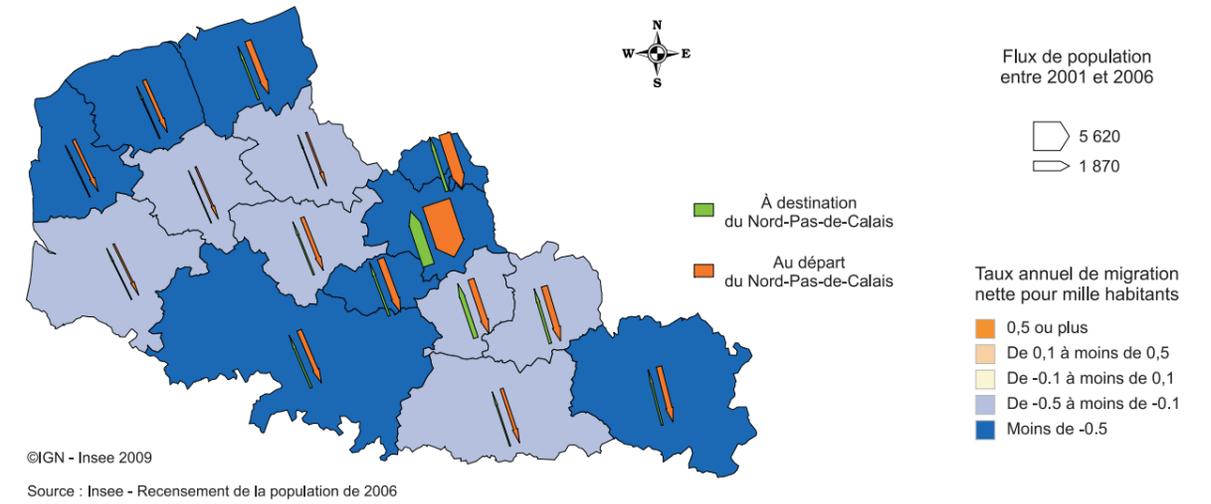
**Carte 1 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION ENTRE LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 2001 ET 2006**



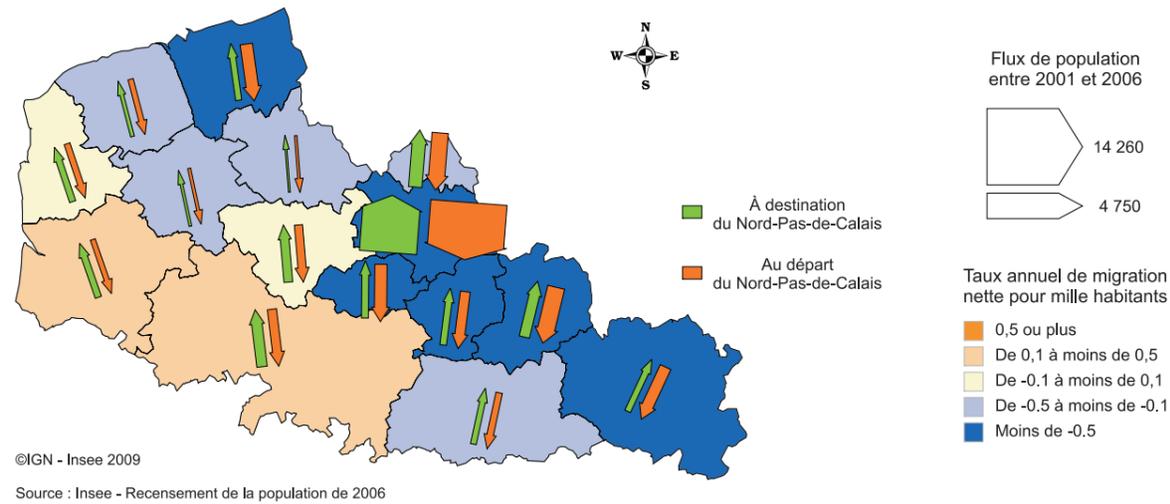
**Carte 2 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES AVEC LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 1990 ET 1999**



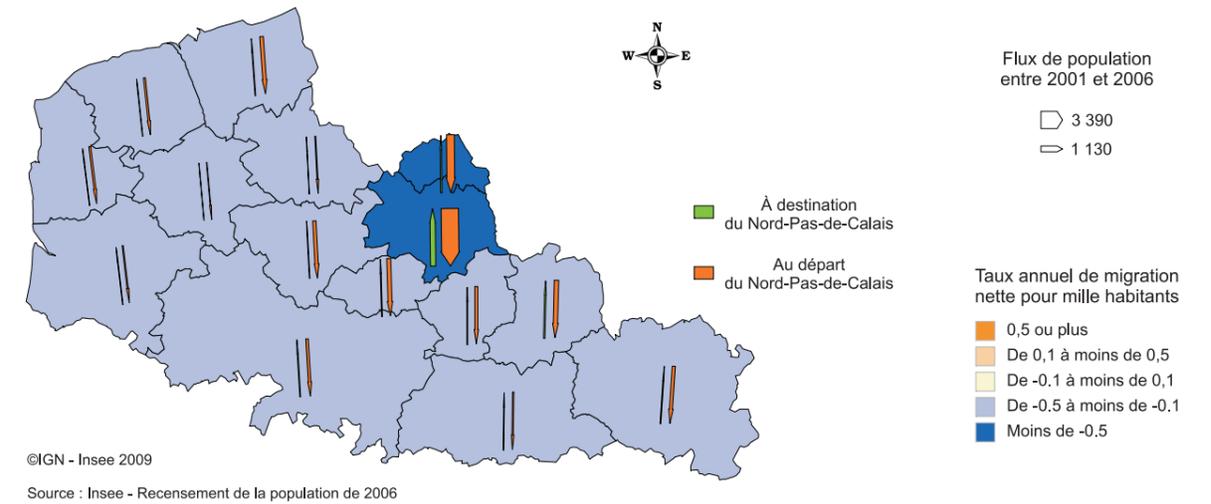
**Carte 3.3 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION ENTRE LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 2001 ET 2006**



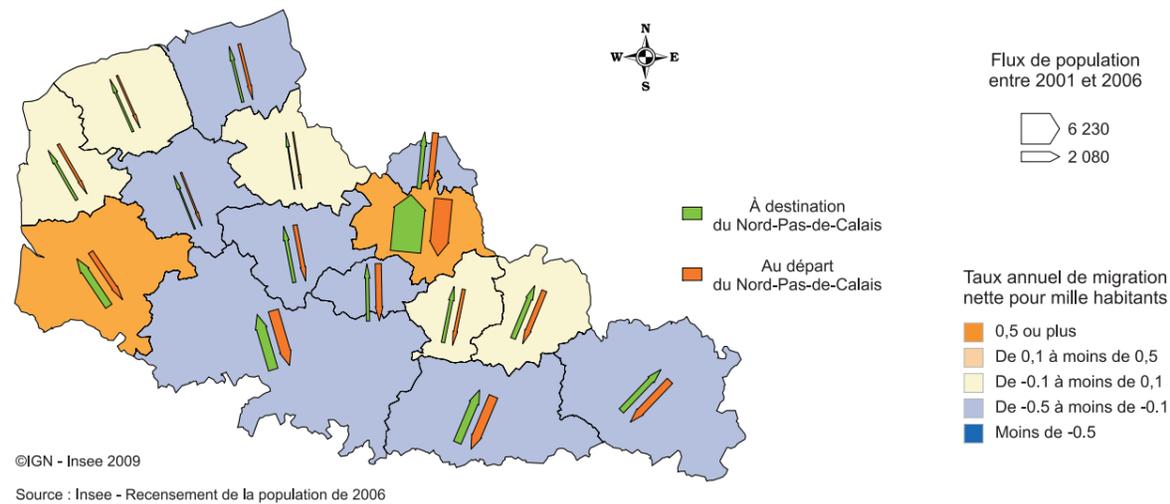
**Carte 3.1 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION ENTRE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 2001 ET 2006**



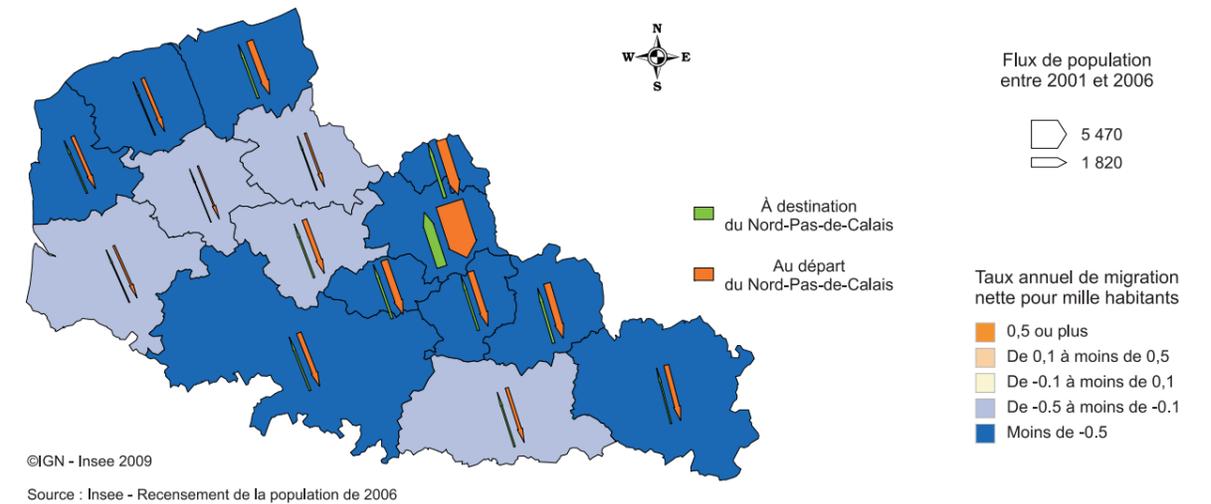
**Carte 3.4 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION ENTRE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 2001 ET 2006**



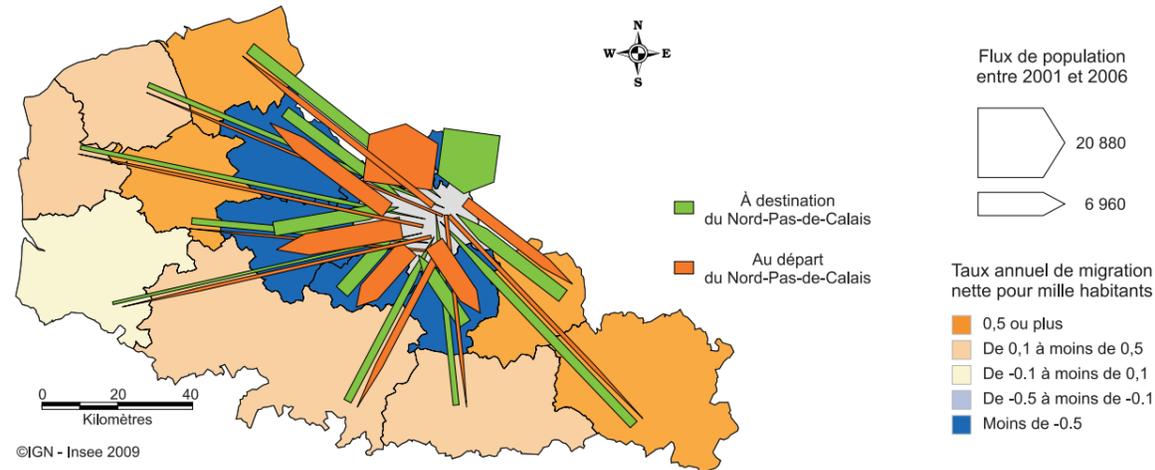
**Carte 3.2 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION ENTRE LA RÉGION PICARDIE ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 2001 ET 2006**



**Carte 3.5 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION ENTRE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 2001 ET 2006**

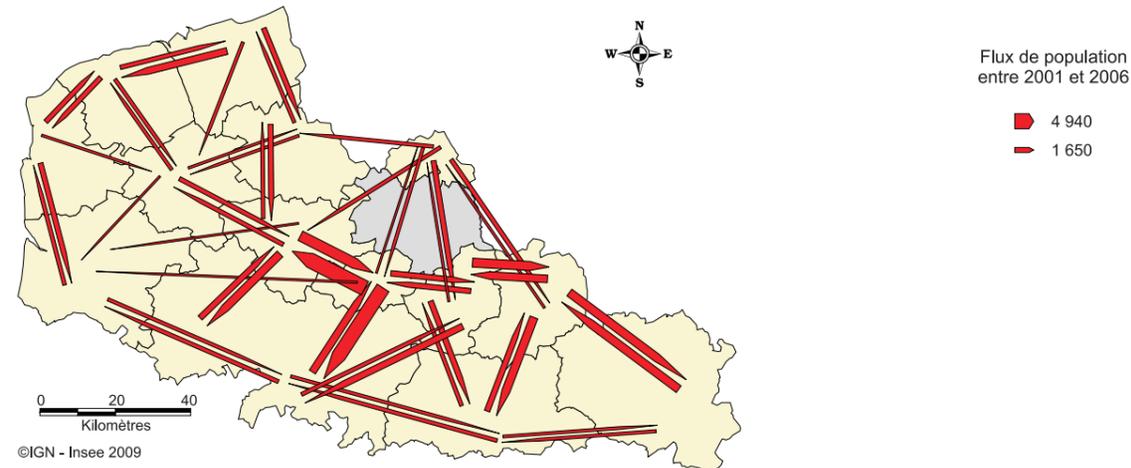


**Carte 4 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE ET FLUX DE POPULATION DE LA ZONE D'EMPLOI DE LILLE ENTRE 2001 ET 2006**



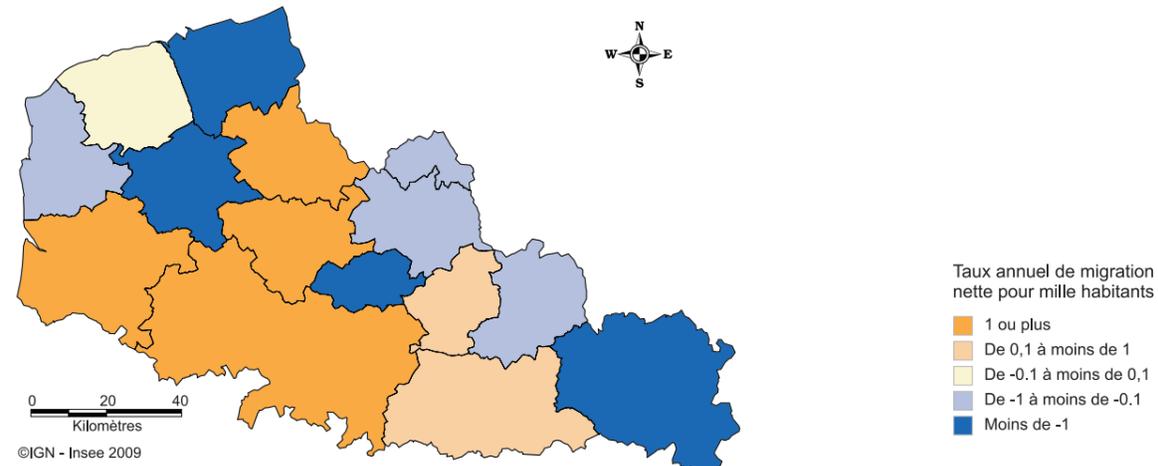
Source : Insee - Recensement de la population de 2006

**Carte 5 : FLUX DE POPULATION DE MIGRATION DU NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE ZONES D'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2006 (hors zone de Lille - Flux > 600)**



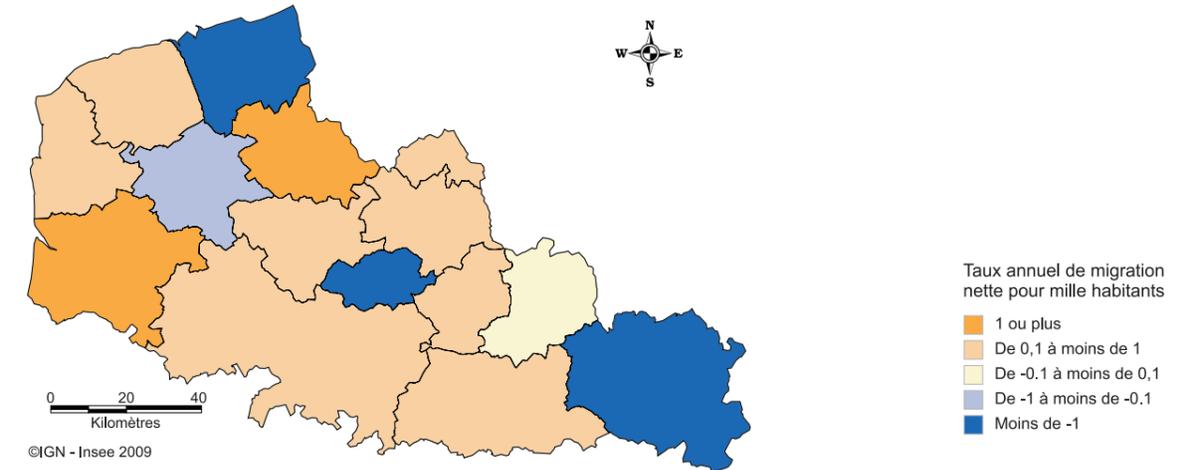
Source : Insee - Recensement de la population de 2006

**Carte 6 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE INTÉRIEUR\* DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2006**



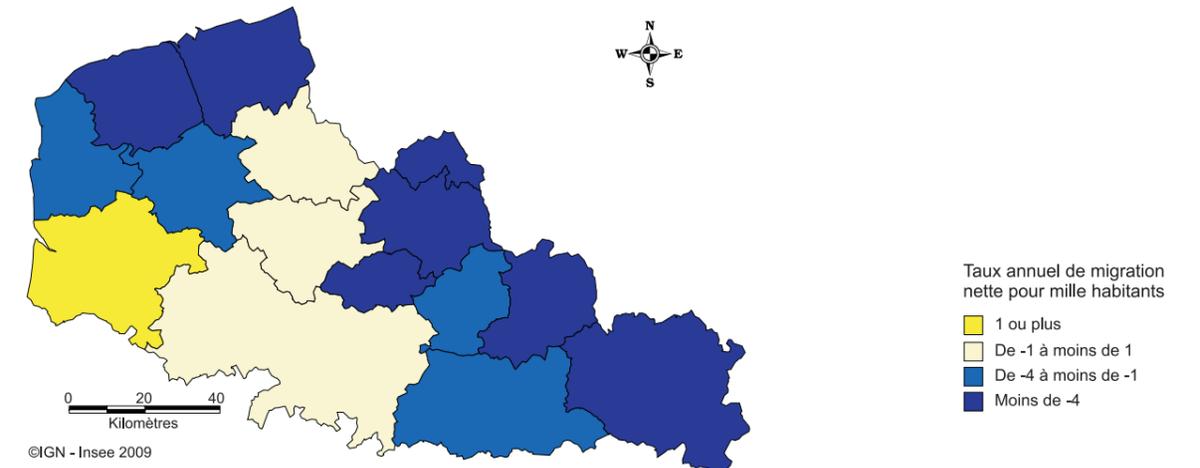
\* avec les autres zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais.  
Source : Insee - Recensement de la population de 2006

**Carte 7 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE INTÉRIEUR\* DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 1990 ET 1999**



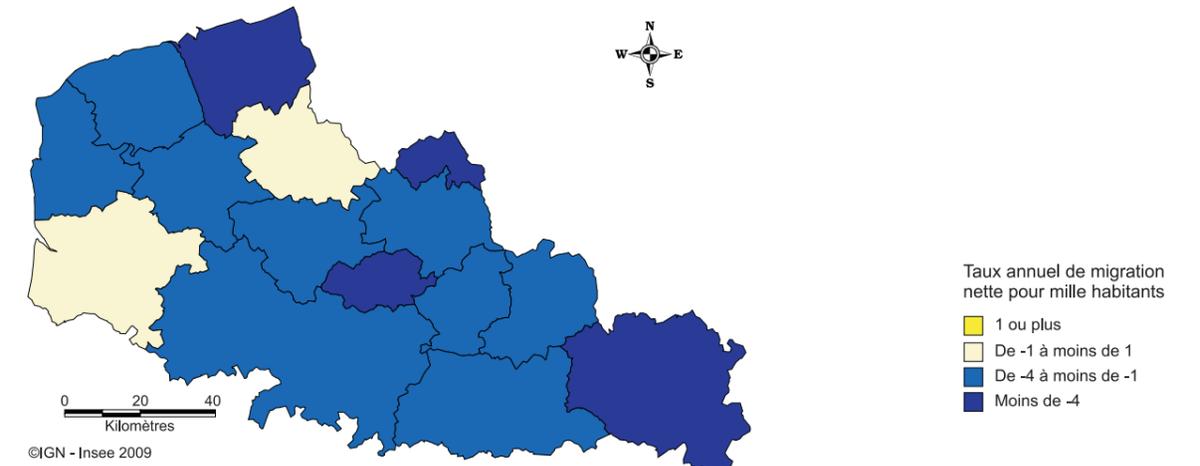
\* avec les autres zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais.  
Source : Insee - Recensement de la population de 1999

**Carte 8 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE\* DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2006**



\* Ce taux prend en compte aussi bien les migrations à l'intérieur de la région qu'avec le reste de la France métropolitaine.  
Source : Insee - Recensement de la population de 2006

**Carte 9 : TAUX ANNUEL DE MIGRATION NETTE\* DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 1990 ET 1999**



\* Ce taux prend en compte aussi bien les migrations à l'intérieur de la région qu'avec le reste de la France métropolitaine.  
Source : Insee - Recensement de la population de 1999